

zusätzlich dadurch verstärkt wird, dass die Autorin zwar auf unterschiedliche Kategorien von Selbstzeugnissen und Ego-Dokumenten eingeht und eine Unterscheidung zwischen «echten» und «unechten» Tagebüchern macht (S. 148), diese Überlegungen aber nur wenig Eingang in den Hauptteil fanden. Gerade die Tatsache, dass Bergheimer «die Erlebnisse der Jahre 1925 bis Anfang 1945 [...] nachträglich niedergeschrieben» (ebd.) hat, hätte bei der kritischen Einordnung der jeweiligen Tagebucheinträge beachtet werden sollen.

An einigen Stellen gelingt der Autorin eine kritische Betrachtung von Selbstzeugnissen durchaus, wenn sie beispielsweise auf die Stimmung Bergheimers beim Tagebuchschreiben eingeht und dazu festhält, dass dieser seine Tagebucheinträge oft in einer getrübten, pessimistischen Gemütslage verfasste und deswegen der Eindruck entstehen könnte, dass auch sein Leben so geprägt gewesen wäre. Dieser Eindruck hingegen trüge: «Kurts Sicht auf das Leben war also nicht so pessimistisch und er weniger deprimiert, als es sein Tagebuch vermittelt.» (S. 91.)

Das Buch von Lea Bloch ist eine solide und reichhaltige Biographie Kurt Bergheimers. Der Autorin gelingt es, sein Leben und seine Person umfassend darzustellen und der Leserin / dem Leser mitsamt seinen Ambivalenzen und Brüchen näherzubringen. Kurt Bergheimer wird dabei als Person beschrieben, die durch Glück in die Schweiz hat flüchten und – u. a. durch die tatkräftige Hilfe von Bertha Bigler, aber insbesondere auch von jüdischen Institutionen – eine neue Existenz hat aufbauen können. Dass dabei die Untersuchung zu Bergheimers Leben für die Autorin nicht isoliert steht, zeigt der letzte Satz ihrer Reflexionen, in dem sie vom Umgang mit (minderjährigen) Flüchtlingen in der Schweiz während des Zweiten Weltkriegs sowie in der Nachkriegszeit eine Linie zieht zu unbegleiteten Jugendlichen, die heute nach Europa flüchten (S. 140).

*Sabina Bossert, Zürich*

Anne-Françoise Praz, Pierre Avvanzino, Rebecca Crettaz, **Les murs du silence. Abus sexuels et maltraitements d'enfants placés à l'Institut Marini**, Neuchâtel: Alphil, 2018, 228 pages.

Mandatée par l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, l'enquête menée par Anne-Françoise Praz, Pierre Avvanzino et Rebecca Crettaz sur les maltraitements et abus sexuels commis à l'Institut Marini (FR) répond à une intense mobilisation d'anciens pensionnaires. L'ouvrage qui en résulte découle ainsi du travail de mémoire entrepris récemment en Suisse comme à l'étranger au sujet des mesures de coercition à des fins d'assistance. Avoués sans détour, les écueils qu'implique une telle demande sociale pour les historiens sont bien connus de l'équipe de recherche, dont les membres ont été engagés par le passé dans des démarches similaires. Il faut donc d'emblée saluer le positionnement transparent et avisé de leur travail qui se fraye un chemin entre les intérêts des victimes et des autorités, la nécessité de livrer une étude accessible à un large public et le risque de produire un récit téléologique qui idéalise le présent.

S'ouvrant sur l'examen démographique de l'Institut, le propos distingue deux catégories de pensionnaires: les Alémaniques inscrits par leurs parents afin d'apprendre le français et les Romands, majoritairement placés par des instances officielles telles que services sociaux ou autorités tutélaires. À leur arrivée, ceux-ci apparaissent particulièrement fragilisés par un parcours tumultueux et par la stigmatisation qui frappe les milieux pauvres, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'enfants illégitimes. Souvent dépourvus de soutien familial ou social, ces jeunes garçons se trouvent ainsi démunis pour affronter le quotidien

de Marini, fait de religiosité, de discipline, de monotonie, de frugalité et de labeur. Sur la période étudiée (1929–1955), des irrégularités de divers ordres sont relevées. Tout d’abord, le travail à l’exploitation agricole, rendu indispensable à l’équilibre budgétaire de l’institution en raison d’un financement public lacunaire, semble parfois prendre le pas sur la scolarité des enfants. Plus systématique, la prévalence des punitions corporelles dans la discipline de l’établissement contraste avec l’évolution des préceptes pédagogiques qui caractérise les régions protestantes à la même époque. Surtout, elle contrevient aux directives épiscopales en vigueur dès 1924, qui réprouvent ces châtiments pour les enfants ayant atteint l’âge de raison.

Au cœur du mandat confié aux chercheurs, la question des abus sexuels est abordée dès le troisième chapitre. Une analyse subtile des témoignages recueillis détaille l’impact de ces violences récurrentes sur des victimes manipulées et délibérément isolées, dont le malaise est d’autant plus marqué que les sévices subis contredisent de manière flagrante l’éducation religieuse dispensée à l’Institut. Du côté des responsables de Marini, à une époque où la littérature scientifique tend à sous-évaluer les conséquences psychologiques de tels abus, la préoccupation première porte alors sur le danger *moral* encouru par les enfants. Au total, ce sont vingt-et-une victimes et onze abuseurs que les historiens identifient dans les archives en retraçant les vagues de dénonciations qui traversent la période. Estimation minimale – soulignent à juste titre les auteurs –, la révélation des faits se heurtant systématiquement aux efforts de dissimulation que déploient les abuseurs, mais également les autorités lorsque des accusations leur parviennent. Chantage, pressions, menaces, dénégation et euphémisation des gestes commis: tout concourt à réduire au silence les éventuels plaignants, afin d’éviter le scandale et, le cas échéant, de gérer ces affaires à l’interne en mutant les fautifs.

Cette «stratégie du secret» (p. 101), adroitement documentée, correspond par ailleurs plus généralement à l’attitude adoptée par l’Église dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Rompant avec la pratique antérieure, le pape Pie IX impose en 1866 le secret autour des affaires d’abus, désormais confinées au giron de la juridiction ecclésiastique. À deux reprises pourtant, en 1954 et 1956, les événements qui secouent Marini échappent à cette mainmise et sont portés devant la justice pénale. Malgré cela, la discrétion reste de mise et la presse fribourgeoise se signale alors par son mutisme. En définitive, cette injonction au silence pèsera bien longtemps sur les anciens pensionnaires qui, aujourd’hui encore, peinent à évoquer les souvenirs de leur placement dont les séquelles paraissent bien souvent indélébiles.

La construction intelligente de l’ouvrage montre comment le parcours antérieur au placement et les conditions de vie à l’Institut précarisent la situation des enfants et conditionnent leur réaction aux abus. La composition interne des cinq chapitres appelle toutefois une remarque. Chacun d’entre eux débute par une section fondée exclusivement sur des témoignages. Dans un deuxième temps seulement intervient le recoupement avec les archives de l’Évêché et les archives de l’État de Fribourg, avant une mise en contexte qu’alimente une littérature secondaire pertinemment sélectionnée. Si ce choix répond au souci explicite de se tenir au plus près de l’expérience des pensionnaires, il a toutefois pour conséquence d’inhiber l’analyse de certains extraits de sources particulièrement significatifs. Par ailleurs, au vu de la prépondérance qui leur est ménagée dans la recherche, on peut regretter que le propos épistémologique consacré aux sources testimoniales escamote quelque peu les questionnements désormais classiques autour de

la construction de la mémoire et des problèmes méthodologiques que pose l'usage des témoignages en histoire.

Ces remarques n'entament cependant nullement l'intérêt de l'ouvrage dont l'un des principaux mérites est d'avoir su exposer la dimension systémique des violences, à laquelle contribuent l'insuffisance du contrôle sur l'établissement, l'asymétrie des rapports de pouvoir entre abuseurs et abusés qu'accentue le prestige du clergé, les tabous autour de la sexualité, ou encore le «réflexe de défense institutionnel» (p. 139) de l'Église dans les situations critiques. Là résidait bien l'enjeu – et le défi – de cette enquête qui dépasse ainsi l'étude d'une succession d'affaires dans leur individualité pour dévoiler les facteurs structurels ouvrant la voie aux abus. C'est à ce titre qu'elle est susceptible de nourrir les réflexions actuelles sur la prévention de telles exactions.

*Sandrine Maulini, Haute école de santé Vaud / HES-SO*

**Numa Graa, Entre communisme et frontisme. La défense de l'ordre public vaudois 1932–1939**, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2018, 671 pages.

La thèse de doctorat de Numa Graa porte sur la dialectique entre les exigences du maintien de l'ordre public et la protection des libertés individuelles. Dans son introduction, l'auteur explicite cette problématique, à vrai dire davantage en juriste (il est déjà avocat) qu'en historien. Puis, dans un chapitre intitulé «Prolégomènes», il remonte à la grève générale de 1918. On y voit que la création de gardes civiques bourgeoises anticipe sur la présence de dangers réels pour la démocratie. Chaque partie décrit ensuite la situation politique et l'arsenal juridique sur les plans fédéral et cantonal. Pour la période 1932–1936, et bien que Numa Graa évite tout jugement personnel, on constate une certaine complaisance des autorités et de la justice vaudoises face aux mouvements d'extrême droite, alors qu'elles s'acharnent sur le Parti communiste, à vrai dire insignifiant dans le canton. L'auteur accorde une importance à nos yeux exagérée à la turbulente mais très marginale Fédération fasciste suisse du colonel Arthur Fonjallaz, mais sous-estime le véritable danger pour l'ordre établi que constituait une Ligue vaudoise alors explicitement antidémocratique et dont l'influence diffuse était grande dans l'élite politique, sociale et intellectuelle vaudoise.

La deuxième partie de ce gros ouvrage nous conduit de la Guerre d'Espagne à la Seconde Guerre mondiale. De bonnes pages sont consacrées à l'acharnement contre le Parti communiste, qui conduisit finalement à son interdiction dans le canton en 1938. Mais les organisations de la gauche non communiste (Parti socialiste, syndicats) sont aussi dans le collimateur de la police, des autorités politiques et de la justice. On lira avec intérêt le sous-chapitre traitant des pressions populaires et politiques, au sortir de la guerre, visant à expulser de Suisse les éléments nationaux-socialistes et fascistes très présents dans les colonies allemandes et surtout italiennes, auxquelles l'auteur a consacré préalablement des pages intéressantes.

Il faut rendre hommage à Numa Graa pour son énorme travail de recherche. Il a compulsé des kilomètres d'archives. Il a bien maîtrisé et utilisé une imposante bibliographie, quasi exhaustive. Cet ouvrage suscite néanmoins de sérieuses réserves. Passons sur le style volontiers précieux – et un peu suranné – de l'auteur qui témoigne d'une prédilection pour le subjonctif imparfait à la troisième personne du pluriel ... Mais l'essentiel n'est pas là. On s'étonne d'abord devant un plan qui traite d'événements datant de 1935–1936, avant de revenir en arrière avec la fusillade de Genève du 9 novembre 1932 et ses conséquences lausannoises, alors que celles-ci ont manifestement influencé